

Étude qualitative des « mélanges de langues » dans les structures prédicatives du discours mauricien

Nidhish Busviah

Sorbonne Université – EA 4059 (STIH)

nidbusviah@gmail.com

Résumé. Il est fréquent que les locuteurs mauriciens combinent plusieurs langues en discours : le créole, le français, l'anglais, et même d'autres langues. Si, au niveau macro-sociolinguistique, de nombreuses recherches ont été faites dans le but de dessiner une répartition générale des langues à Maurice, relativement peu de travaux sont consacrés à ce qui se passe dans les productions orales des locuteurs, c'est-à-dire à la manière effective dont les différentes langues se mélangent en discours. C'est pour pallier cela que la présente étude vise à offrir un aperçu de ce qui varie dans les structures prédicatives du discours oral mauricien. Nous proposons, pour ce faire, une analyse de trois interviews médiatiques longues, diffusées à la radio et sur Internet, qui nous permettent de dresser une catégorisation des mélanges de langues. Nous nous concentrons sur des contacts de trois natures : entre le créole et le français, entre le créole et l'anglais, et entre les trois langues. Les observations montrent d'une part que les mélanges sont difficilement catégorisables concernant le premier contact, mais plutôt réguliers concernant le deuxième, et d'autre part que les théories qui soutiennent que les mélanges sont des actes identitaires ou celles qui soutiennent qu'ils sont dus à des lacunes linguistiques sont à relativiser.

1 Introduction

La situation linguistique mauricienne est difficile à appréhender. Historiquement, l'île Maurice, originellement inhabitée, a subi deux grandes périodes de colonisation, française (1715-1810) puis britannique (1810-1968), avant d'obtenir son indépendance. Pendant ces périodes de colonisation, l'île a accueilli plusieurs vagues d'immigrants mêlant colons, esclaves, travailleurs, marchands, etc., venus d'Europe, d'Afrique, d'Inde, de Chine, ou d'autres pays encore. Ainsi, l'île a su voir défiler une grande variété de langues différentes, sans doute plus d'une vingtaine, dont en particulier le français, l'anglais, des langues africaines, indiennes, chinoises (Baker 1972 : 14-18 ; Grant et Baker 2007). S'est alors développé comme *lingua franca* du pays le créole mauricien. Aujourd'hui, la situation linguistique est très complexe : un très grand nombre de langues et de variétés sont en usage, parmi lesquelles on retrouve le français, l'anglais, le créole mauricien, le bhojpuri, plusieurs langues indiennes et chinoises, même si ces dernières tendent à s'effacer de plus en plus (Stein 2022).

Parmi les études menées dans le contexte mauricien, certaines portent sur les particularités du français régional mauricien, au niveau lexical (Robillard 1993 ; Nallatamby 1995 ; Desmarais 1969 ; Pan Yan 2008) ou morphosyntaxique (Fon Sing 2020). D'autres ont produit des grammaires du créole mauricien (Baissac 1880 ; Corne 1970 ; Baker 1972 ; Baker et Kriegel 2013) ou des dictionnaires (Carpooran 2011). Du reste, presque toutes les autres études se situent au niveau macro-sociolinguistique, pour dresser une typologie des langues présentes (Baker 1972 ; Ledegen et Lyche 2012 ; Carpooran 2013), ou pour examiner les politiques linguistiques (Asgarally 1996 ; Robillard 1996 ; Stein 2017). Ainsi, la linguistique mauricienne (Bosquet-Ballah *et al.* 2017) ne s'intéresse que très peu aux phénomènes qui ont lieu dans l'usage effectif des langues. En réalité, même si les langues ont des usages, ou des valeurs, différents, celles-ci se mélangent souvent entre elles dans la plupart des situations de conversation (écrites ou orales). Une typologie globale n'offre qu'une vision très générale du réel, mais le phénomène est plus complexe dans le véritable usage des langues.

Deux études ont d'abord tenté de mettre en exergue ce phénomène dans le contexte mauricien. L'une porte sur le contact créole-bhojpuri (Ludwig, Kriegel et Henri 2009), l'autre sur le contact créole-français-anglais (Ludwig, Henri et Bruneau-Ludwig 2009). En outre, Auckle (2015) a réalisé pour sa thèse de doctorat une

première tentative de catégorisation des phénomènes d’alternance de langue (‘language alternation phenomena’) en analysant un corpus d’enregistrements de plusieurs locuteurs sur plusieurs mois, en plaçant surtout l’accent sur les situations d’amusement (‘playfulness’). Elle remarque toutefois la nécessité de poursuivre le travail amorcé à travers la collecte de données empiriques supplémentaires :

While this study has attempted to shed light upon the emergence of a CS continuum in Mauritius, the findings presented in the mixed lects and fusion stages are still relatively few in number. It is to be hoped that further research will be in a position to provide additional credence to the arguments presented in this thesis through the provision of additional empirical support. [...] Indeed, the possibility of being able to trace the emergence of a CS continuum in the written and spoken media is one that cannot be disregarded. [...] It is to be hoped that future research in the field of LMs and FLS will be able to move beyond theorising in the abstract and will, consequently, invest more time and energy in offering more concrete examples of the process of linguistic alloying at work. (Auckle 2015 : 267-270)

Elle a ensuite poursuivi son travail en se concentrant sur l’alternance codique créole-anglais dans les communications écrites via Internet (Auckle 2017).

Plus récemment, dans la continuité des travaux susmentionnés, Chady (2021) a mené une étude sur la variabilité des marqueurs discursifs plus ou moins français ou créoles en analysant le discours de neuf jeunes Mauriciens (16 à 19 ans) ; elle a montré que les choix effectués participent à la fois à la construction de significations sociales et aux besoins des dynamiques interactionnelles.

Dans un contexte non-mauricien, Bellonie et Pustka (2018) ont étudié la manière dont le créole et le français se mélangent entre eux dans les productions orales martiniquaises. Malgré le recours problématique à un questionnaire basé sur les jugements des locuteurs, les résultats obtenus ont permis aux auteurs d’établir une classification originale des effets du contact de langues. Aussi ceux-ci remarquent-ils que l’organisation du mélange des langues n’est pas aléatoire, mais qu’il est possible de tirer de grandes règles générales :

Force est de constater [au sujet des mélanges que font les locuteurs] que ce qui paraît chaotique d’un point de vue extérieur ne l’est pas nécessairement d’un point de vue intérieur, pour preuve ce commentaire de l’un de nos informateurs : « c’est tellement automatique qu’au final, cela devient une logique » (Bellonie et Pustka 2018 : 18)

Nous proposons donc d’étudier la langue dans son usage effectif à Maurice, c’est-à-dire dans les situations de conversation, afin d’observer *in vivo* le comportement réel des locuteurs quant à l’usage des langues qu’ils ont à leur disposition. Nous nous plaçons alors dans une perspective de sociolinguistique interactionnelle, en analysant de manière qualitative des interviews médiatiques de différentes personnalités publiques. Toutefois, nous devons nous limiter pour ce travail à la seule étude du contact de langue entre le français, l’anglais et le créole. Nous nous limitons également à l’étude des structures prédicatives en ce que cela nous permet de restreindre notre sujet d’étude tout en nous permettant d’observer une grande diversité des phénomènes de variation. Nous souhaitons ainsi répondre au problème posé par Robillard (2000 : 144) lorsque celui-ci constate qu’« il y a “de la langue”, mais il est difficile de dire qu’il y a “une langue” en un point précis ». Nous avons donc pour objectif de trouver des régularités dans les manières dont les langues se mélangent entre elles, grâce à un corpus mauricien original, dense et authentique et avec un point de vue renouvelé. En poursuivant les approches des études précédemment citées (Ludwig, Kriegel et Henri 2009 ; Ludwig, Henri et Bruneau-Ludwig 2009 ; Auckle 2015), ce travail constitue une nouvelle tentative dans le domaine mauricien de catégoriser les phénomènes de mélanges¹ de langues créole-français-anglais dans le discours oral non-épilinguistique en vue d’en expliquer les motivations.

2 Méthodologie

Afin de mettre en évidence les effets du contact de langues en situation mauricienne, nous avons choisi d’observer directement ce qui se passe dans les productions orales de locuteurs mauriciens, à savoir comment ceux-ci utilisent les différentes langues à leur disposition dans une situation énonciative concrète

sans qu'ils aient de réflexions épilinguistiques induites par notre étude, en constituant un corpus qui nous permet de neutraliser le paradoxe de l'observateur.

Notre corpus se compose ainsi des transcriptions de certains passages de trois interviews diffusées simultanément à la radio mauricienne et, sous format vidéo, sur Internet. Le type de discours est donc le même dans les trois cas : il s'agit d'interviews d'une durée approximative d'une heure et demie entre un présentateur et un ou plusieurs invités de statuts sociaux différents, qui se déroule sur la chaîne de radio Top FM, une des plus écoutées à Maurice et dont les langues qui y sont diffusées sont le créole, le français, l'anglais, le bhojpuri, et le hindi. Les interviews se déroulent toutes durant le mois d'août 2020, et sont toutes présentées par le même journaliste : Murvind Beetun (désormais : MB). Ces émissions portent sur une même thématique, à savoir l'échouage du Wakashio sur les côtes mauriciennes en juillet 2020 qui avait provoqué une marée noire. La langue principale de ces émissions est le créole, mais le français et l'anglais sont également très utilisés par les locuteurs.

Nous avons procédé selon les méthodes d'analyse conversationnelle (Gumperz 1982 ; 1989), c'est-à-dire que nous avons sélectionné, selon la thématique abordée, certaines séquences des interviews afin de les transcrire puis de les analyser. Nous avons ainsi transcrit un total d'une heure et cinq minutes d'interview, pour un total d'environ treize mille mots (traduction exclue), quantité de matière raisonnable pour observer le maximum de phénomènes possible.

La première interview (désormais : interview RS) est celle de Roger de Spéville (désormais : RS) : il fait partie des Blancs² de Maurice, et c'est un plongeur amateur, habitué à la mer et à la navigation. La deuxième interview (désormais : interview BL) est celle de Bruneau Laurette (désormais : BL) : il fait partie des Créoles³ de Maurice, et travaille à l'étranger, principalement en Afrique, en tant que spécialiste du combat rapproché et des armes à feu, et spécialiste en sécurité maritime. La dernière interview de notre corpus (désormais : interview SM) est celle de Shakeel Mohamed (désormais : SM) : il fait partie des Musulmans⁴ de Maurice, mais est allé dans un collège mauricien catholique, a poursuivi ses études de droit en France et en Angleterre, et est député à l'Assemblée nationale où il est chef de groupe du Parti Travailliste.

La transcription adoptée est morphosyntaxique, les phénomènes phonétiques observés étant reproduits en ajustant l'orthographe des mots, et est fortement inspirée des protocoles de transcriptions conversationnels HIAT (Rehbein *et al.* 2004) et GAT 2 (Selting *et al.* 2009), bien adaptés aux analyses conversationnelles. Parmi ces adaptations, un code couleur a été employé afin de rendre compte des phénomènes multilingues mauriciens selon six catégories prédéfinies de façon assez naïve, dont trois correspondent au créole (langue principale des interviews), au français et à l'anglais, et dont les trois autres sont situées à mi-chemin entre ces extrêmes pour les cas d'ambiguïté (pour lesquels il est difficile de catégoriser un mot ou une séquence de mots comme appartenant à une de ces trois premières catégories), à savoir français-créole, anglais-créole, et anglais-français. Ces catégories sont représentées dans l'illustration ci-dessous, l'asymétrie exprimant les proximités lexicales, phonétiques, voire grammaticales, entre lesdites catégories.

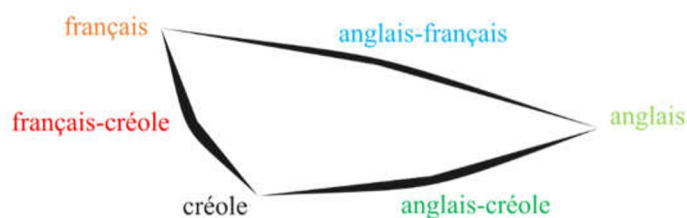


Figure 1. Triangle des six catégories de langue

Lors de l'analyse du corpus, nous avons excepté les productions faites entièrement dans une seule langue (créole, français, ou anglais) puisqu'elles sont de peu d'intérêt pour notre étude. Ensuite, les phénomènes

de mélanges de langues observés dans les structures prédicatives ont été catégorisés. La partie suivante de cet article présente cette catégorisation à travers un florilège d'exemples représentatifs desdits phénomènes.

3 Analyse qualitative des structures prédicatives

L'analyse qualitative des structures prédicatives est structurée en trois temps selon les langues qui sont impliquées dans la variation. Nous présentons, dans l'ordre, des exemples de mélanges entre le créole et le français, puis entre le créole et l'anglais, avant de finir par des exemples d'autres mélanges, plus rares mais parfois plus complexes.

3.1 Mélanges entre le créole et le français

Les phénomènes de mélanges entre le créole et le français sont les plus fréquents dans notre corpus, en raison de la proximité lexicale et phonétique entre les deux langues. En outre, les analyses montrent d'une part que ces deux langues s'influencent énormément et d'autre part qu'il est bien souvent difficile de dresser une distinction claire entre ces deux langues.

3.1.1 Prédication non-verbale

Nous commençons par mettre en évidence des exemples de cas où le français est utilisé en situation de prédication non-verbale, en sachant que la prédication non-verbale, courante en créole, n'existe pas en français de référence.

(1) Interview RS

1	MB	Monsieur Roger de Spéville	<i>Monsieur Roger de Spéville</i>
2		((1,1)) ou ti	<i>vous étiez</i>
3		le premier lanceur d'alerte	<i>le premier lanceur d'alerte</i>

Ce premier exemple montre l'emploi par MB d'une structure nominale française complète, *le premier lanceur d'alerte*, comme prédicat de la phrase en question. Précisons ici que *ti* n'est qu'un marqueur temporel créole de passé : il n'est pas prédictif.

(2) Interview BL

147	BL	mo/ mo'nn train bannla	<i>je les ai entraînés</i>
148		•• mo'nn train euh militer e:	<i>j'ai entraîné euh des militaires euh</i>
149		lapolis en Tanzanie	<i>des policiers en Tanzanie</i>
150		••• mo'nn euh: à Djibouti	<i>j'ai été euh à Djibouti</i>
151		mo'nn au Yémen	<i>j'ai été au Yémen</i>

L'exemple (2) est plus complexe. Il s'agit d'un cas où le prédicat est constitué d'une indication de lieu. Or, dans ce cas précis, on note l'usage, aux lignes 150 et 151, de la préposition locative française *à*, normalement omise en créole. En réalité, il est difficile de savoir si les phrases considérées ici sont acceptables ou non en créole : il s'agit potentiellement de phrases non-grammaticales. En effet, si la prédication nominale locative est tout à fait grammaticale en créole, elle n'est la plupart du temps pas compatible avec le marqueur aspectuel *finn*, que l'on retrouve ici, avec une aphérèse, sous la forme *'nn*.

(3) Interview SM

1084	SM	• mo fier d'être mauricien	<i>je suis fier d'être mauricien</i>
------	----	----------------------------	--------------------------------------

Enfin, l'exemple (3) montre un cas de prédication adjectivale, à l'aide de l'adjectif *fier* qui pourrait être autant français que créole. Cette phrase, cependant, nous montre en quelque sorte les limites des théories qui attribuent une valeur sociale importante aux langues (par exemple, Le Page et Tabouret-Keller 1985). Ici, SM emploie le français pour exprimer sa fierté d'être mauricien. Or, le français est considéré comme

une langue de prestige tandis que le créole est considéré comme la langue commune à tous les Mauriciens, donc la langue des Mauriciens. L'on voit donc que dans ce cas précis, l'usage du français ne peut pas être dû à une attitude identitaire qui rechercherait le prestige, puisque cela serait contraire au propos évoqué. Les théories sociolinguistiques sur les valeurs sociales attribuées aux langues à Maurice semblent moins bien s'appliquer dans cet exemple. Nous proposons l'hypothèse que l'usage du français met en place une démarcation assez forte (pas autant que l'usage de l'anglais pour autant) avec le reste du texte, ce qui permet alors de mettre en exergue cette affirmation.

3.1.2 Conjugaison altérée

Les exemples suivants présentent des cas où la conjugaison d'un verbe d'une langue subit l'influence de l'autre langue.

(4) Interview RS

276	RS	••• depi le premie out	<i>depuis le premier août</i>
277		pe parl de boîte noire	<i>on parle de boîte noire</i>

De la même manière, RS emploie également, à défaut du verbe créole *koz* ("parler"), le verbe français *parler* dans une conjugaison créole, avec une élision de la voyelle finale et l'utilisation du marqueur aspectuel créole *pe*. D'ailleurs, nous pouvons aussi noter comme indice d'une conjugaison créole l'absence de sujet, nominal ou pronominal, caractéristique du créole.

(5) Interview SM

259	SM	((1,5)) Schmidt • so •• so	<i>les services de</i>
260		• servis finn retenir	<i>Schmidt ont été retenus</i>
261		par les propriétaires du bateau	<i>par les propriétaires du bateau</i>

Nous nous tournons désormais vers une production de SM qui emploie un verbe français, *retenir*, qui n'est pas conjugué selon la grammaire française, puisque dans ce cas-ci, le sens de la phrase étant passif, nous aurions dû en français avoir le participe passé de ce verbe. Ici, nous observons au contraire que le verbe n'a subi aucune altération dans sa forme ; cependant, il est déterminé par un marqueur aspectuel créole, *finn*.

(6) Interview RS

180	RS	((2,00)) pourquoi il	<i>pourquoi il</i>
181		pa'nn zet de lank mo finn répondu	<i>n'a pas jeté les deux ancres j'ai répondu</i>
182		••• divers instruments	<i>divers instruments</i>
183		• mo finn repon • repondy	<i>j'ai répondu</i>

Enfin, l'exemple (6) est marquant. L'on observe ici une forme de conjugaison mixte à la ligne 183. Si la première occurrence, à la ligne 181, du verbe français *répondre* est plus simple à analyser (le verbe suit à la fois la conjugaison française en tant qu'il est au participe passé pour conserver le sens passif de la phrase, et la conjugaison créole avec le marqueur aspectuel *finn* puisqu'il se trouve dans une séquence créole), la seconde occurrence est pour le moins étrange. Nous observons une sorte de mélange formel entre une forme plus française (la même qu'à la ligne 181 : *répondu*) et une forme créole, *reponn* ("répondre"), d'autant plus qu'il y a la présence du marqueur aspectuel créole *finn*. C'est comme si RS n'avait pas réussi à choisir entre la forme plus française et la forme créole (ce qui est plausible à cause de la reprise autocorrective qui aurait alors échoué).

En outre, nous imaginons qu'il n'y a pas, par la force des choses, d'occurrence de verbe créole conjugué selon la morphosyntaxe française, puisque dans la plupart des cas cela résulterait simplement en une forme que l'on analyserait comme étant un verbe français. Autrement dit, les conditions – il faudrait un verbe qui ne soit pas génétiquement lié au lexique français – n'ont pas été réunies dans notre corpus pour observer un tel phénomène.

3.1.3 Régime verbal altéré

Nous nous focalisons désormais sur les compléments des verbes. Nous tenterons de voir comment les comportements de ces compléments diffèrent de ce qui est normalement attendu.

(7) Interview RS

840	RS	nou pa [isi pou] déblatère	<i>nous ne sommes pas ici pour déblatérer contre</i>
841	MB	[(ou v/)]	<i>vous</i>
842	RS	gou[vern]man	<i>le gouvernement</i>

L'exemple (7) nous montre que RS emploie le verbe français *déblatérer* avec un complément d'objet direct créole, *gouvernman* ("gouvernement"), là où le français de référence requiert l'emploi de la préposition *contre* ou de la préposition *sur*. Toutefois, nous ne pouvons pas affirmer à coup sûr qu'il s'agit là de l'influence du créole sur le verbe français, d'une part parce que *déblatérer* n'est pas vraiment un type lexical très répandu en créole, et d'autre part parce qu'il arrive que ce type de changement dans le régime verbal soit également observé dans le français oral métropolitain, et même ailleurs dans la francophonie.

(8) Interview SM

1131	MB	•• dan tel euh •• letan ki alwe	<i>dans la quantité euh de temps qui est allouée</i>
1132		•• pou poz kestion	<i>pour poser les questions</i>
1133		premier minis' (<ministre)	<i>au Premier Ministre</i>
1134		de plus en plus de moins	<i>de moins en moins</i>
1135		de questions pe et répondues	<i>de questions trouvent une réponse</i>

Dans l'exemple ci-dessus, MB emploie le participe passé français *répondues* dans une structure passive, ce qui n'est pas possible en français de référence (**De moins en moins de questions sont répondues*). Cela est peut-être le résultat d'une transitivity altérée, dans le contexte mauricien, en ce qui concerne le verbe *répondre* qui admettrait alors le nom *question* comme complément d'objet direct. Cela peut également s'expliquer par un calque syntaxique de l'anglais *less and less questions can be answered*. Cependant, nous devons suspendre toute affirmation par manque de matériau.

(9) Interview SM

302	SM	et le Premier Minis' (<ministre)	<i>et le Premier Ministre</i>
303		pa ankore konpran	<i>ne savent toujours pas</i>
304		•• lire entre les lignes	<i>lire entre les lignes</i>

Dans l'exemple (9), le régime verbal n'est pas altéré mais une observation intéressante peut être faite au sujet de la syntagmatique du verbe créole *konpran*. En effet, en créole, celui-ci peut parfois être suivi par un autre verbe (par exemple : *to pa ankore konpran lir*, traduisible par "tu ne sais toujours pas lire"), ce qui n'est pas le cas du verbe équivalent français *comprendre* (on ne peut pas dire **Je ne comprends toujours pas lire*). Or, dans cet exemple, si *konpran* est effectivement suivi, ce qui est tout à fait acceptable, par un autre verbe, en l'occurrence *lire*, ce dernier est potentiellement un verbe français, ce qui est renforcé par son complément, *entre les lignes*, qui est une locution figée française.

3.1.4 Propositions subordonnées complétives

Dans cette dernière catégorie, nous observons le comportement des propositions subordonnées complétives. Ces dernières relèvent en réalité de la précédente catégorie mais nous avons fait le choix d'exposer ces structures à part en raison de leur importance.

(10) Interview BL

295	BL	zot trouv enn/ euh	<i>vous avez vu</i>
296		enn document ki'nn sorti	<i>un document qui est paru</i>

297	me sa document -la rassure zot que	<i>mais ce document rassurez-vous que</i>
298	•• à okenn moman ti ar mo posesion	<i>à aucun moment il était en ma possession</i>

L'exemple (10) met en évidence la présence, à la ligne 297, au sein d'une séquence créole, du subordonnant français *que* qui sert à introduire une proposition créole, *ti ar mo possession* ("était en ma possession"), dans laquelle le sujet est absent, pour compléter le verbe français *rassure* qui suit toutefois une conjugaison créole.

(11) Interview SM

536	SM	•• li dir ou que	<i>ça vous dit que</i>
537		at least twenty-four hours	<i>au moins vingt-quatre heures</i>
538		•• avan ki enn bato venkatr er	<i>avant qu'un bateau vingt-quatre heures</i>
539		avan ki enn bato •• rant dan	<i>avant qu'un bateau rentre dans</i>
540		la zone maritime de l'île Maurice	<i>la zone maritime de l'Île Maurice</i>
541		••• le National Coast Guard	<i>les garde-côtes</i>
542		• bizen et informe	<i>doivent être informés</i>

Le subordonnant français *que* apparaît à la ligne 536 chez SM après le verbe créole *dir* ("dire") pour introduire une subordonnée qui commence en anglais mais qui est principalement créole. Autrement dit, le subordonnant français peut être employé dans des séquences non françaises.

(12) Interview RS

273	MB	•• espérons ki'nn pran li	<i>espérons qu'on les a prises</i>
-----	----	----------------------------------	------------------------------------

À l'inverse, à la suite d'un verbe français, comme dans l'exemple ci-dessus, la proposition subordonnée complétive peut être créole et introduite par le subordonnant créole *ki*.

(13) Interview BL

417	BL	(((incomp, 0,1)) inn] dir mwa	<i>m'a dit</i>
418		c'est pour ça inn amenn mwa la	<i>que c'est pour ça qu'on m'a amené là</i>
419		•• be c'est pour ça mo ena zot	<i>donc c'est pour ça que j'ai leur</i>
420		(((incomp, 0,4)))	

Une autre solution que nous pouvons relever de notre corpus concerne l'absence de subordonnant pour introduire les subordonnées complétives. En effet, l'exemple (13) montre qu'après la locution ambiguë *c'est pour ça* (on ne peut pas vraiment savoir si elle est française ou créole), BL ne fait pas usage d'un subordonnant pour introduire des complétives créoles.

(14) Interview SM

106	SM	me li suspecter c'est des gens du/	<i>mais il suspecte que c'est des gens</i>
107		des forces de l'ordre en [ci]vil	<i>des forces de l'ordre en civil</i>

Enfin, chez SM nous retrouvons également une absence de subordonnant dans la complétive de l'exemple ci-dessus. La subordonnée complétive est pourtant française, et le verbe principal semble être lui aussi français (car il est prononcé avec une voyelle antérieure arrondie) même s'il suit une conjugaison créole.

3.2 Mélanges entre le créole et l'anglais

Malgré sa présence fort notable dans les interviews étudiées, l'influence mutuelle entre l'anglais et le créole semble moindre comparée à celle entre le français et le créole. En effet, on peut plus aisément parler d'occurrences de langue anglaise dans la plupart des cas – là où avec le français nous avons des difficultés pour faire la part entre ce qui est français et ce qui est créole – et donc, d'autre part, apporter une catégorisation des occurrences un peu plus nette. Autrement dit, il semble plus aisé de comprendre comment

les langues anglaise et créole s'influencent, notamment en raison du fait que ces langues sont bien moins proches lexicalement, et phonétiquement, que le français avec le créole.

3.2.1 Lexique spécialisé

Par lexique spécialisé, nous entendons le vocabulaire employé dans certains domaines spécialisés et qui peut parfois se retrouver dans le langage commun, à force d'usage. Nous retrouvons dans notre corpus plusieurs types de lexiques spécialisés ; nous pensons par exemple au lexique des technologies, à celui du domaine politique, de la justice, au lexique maritime, au jargon de la radio, etc.

(15) Interview BL

247	MB	mercredi dernier •• ou finn depoz	<i>mercredi dernier vous avez déposé</i>
248		enn precautionary [measure]	<i>une main courante</i>

On peut observer ci-dessus le nom *precautionary measure* que nous pouvons traduire par *main courante* : il s'agit d'un terme hérité du système juridique britannique, employé à Maurice autant dans un énoncé en anglais que dans un énoncé en français ou en créole.

(16) Interview BL

881	MB	[Premier minis] mem ti	<i>c'est même le Premier Ministre qui était</i>
882		President High Level Committee	<i>président du High Level Committee</i>

Les noms de certains postes sont aussi donnés en anglais comme le montre l'exemple (16) avec le terme de *President High Level Committee*. Notons qu'il ne s'agit pas là d'un nom de métier mais bien d'un intitulé de poste, qui en tant que tel n'a pas à être traduit en français.

(17) Interview SM

457	SM	••• ce n'est que	<i>ce n'est que</i>
458		dapre mo lenformasion	<i>d'après mes informations</i>
459		le cinq six finn ena le oil spill	<i>le cinq six qu'il y a eu la marée noire</i>

L'exemple (17) met en évidence une occurrence de jargon maritime en anglais : SM emploie le nom anglais *oil spill* précédé du déterminant français défini *le*.

3.2.2 Expressions

L'anglais est également employé à travers des expressions plus ou moins figées au sein de séquences dans d'autres langues.

(18) Interview SM

615	SM	[mo donn ou l'e]xempl	<i>je vous donne un exemple</i>
616		et mo dir ou la stupidité	<i>et je vous dit la stupidité</i>
617		et l'amateurisme avec laquelle	<i>et l'amateurisme avec lesquels</i>
618		le gouvernement pe j/	<i>le gouvernement</i>
619		pe run the show	<i>dirige la situation</i>

Enfin, l'exemple (18) montre une fois de plus l'usage d'une expression anglaise. Ici, le verbe anglais *run* est déterminé par le marqueur aspectuel de progressif créole *pe*. En revanche, nous ne sommes pas en mesure de savoir s'il suit aussi la conjugaison anglaise. En effet, en anglais sont également acceptables les formes *run* et *runs* avec le nom *government* pour sujet, lequel est équivalent au français *gouvernement* présent dans l'exemple. En admettant que le verbe *run* ne suit pas la conjugaison anglaise, nous avons alors un cas de conjugaison mixte entre l'anglais et le créole. En admettant, à l'inverse, qu'il la suit, nous avons un cas où le verbe anglais a été en quelque sorte intégré à la grammaire créole. Dans les deux cas, nous sommes ici en présence de code-mixing.

3.2.3 Éléments isolés

Tournons-nous maintenant vers quelques éléments isolés en anglais dans des séquences discursives en créole.

(19) Interview BL

87	MB	•• zot most welcome	<i>ils sont les bienvenus</i>
----	----	----------------------------	-------------------------------

Le premier exemple que nous donnons montre l'usage d'un syntagme adjectival anglais, *most welcome*, comme prédicat non-verbal.

(20) Interview SM

69	SM	ek Bruneau Laurette	<i>et Bruneau Laurette</i>
70		•• pe dir •• ki sa c'esT	<i>dît que ça c'est</i>
71		enn pies • à • conviction	<i>une pièce à conviction</i>
72		pe tamper avek sa	<i>qu'on essaie de falsifier</i>

Nous pouvons voir dans l'exemple ci-dessus l'emploi d'un verbe anglais, *tamper*, qui est conjugué selon la grammaire créole, c'est-à-dire à l'aide du marqueur aspectuel *pe*, et qui possède un complément créole, *avek sa*.

(21) Interview BL

74	MB	•• hmm be nou pa/	<i>hmm mais nous</i>
75		nou pa ti pou mind à cela	<i>nous n'aurions eu aucun problème avec cela</i>
76		et les portes de Top FM	<i>et les portes de Top FM</i>
77		sont ouvertes	<i>sont ouvertes</i>
78		•• pour n'importe qui	<i>pour n'importe qui</i>

Ensuite, nous pouvons présenter le verbe *mind* dans l'exemple ci-dessus, qui semble être un emprunt de l'anglais bien intégré au créole. En effet, nous pouvons voir ici l'emploi d'un complément d'objet indirect français, *à cela*, là où en anglais, *mind* est suivi d'un complément d'objet direct.

3.3 Autres mélanges de langues

La situation mauricienne étant plutôt complexe, il peut parfois arriver que l'on trouve des phénomènes de langue où le créole n'exerce aucune influence sur les deux autres langues étudiées ou bien où à la fois le français, l'anglais, et le créole s'influencent mutuellement tous les trois. Nous pouvons illustrer ce type de phénomène à l'aide des exemples suivants.

3.3.1 Éléments isolés

(22) Interview SM

259	SM	((1,5)) Schmidt • so •• so	<i>les services de</i>
260		• servis finn retenir	<i>Schmidt ont été retenus</i>
261		par les propriétaires du bateau	<i>par les propriétaires du bateau</i>
262		• par ceux qui manage	<i>par ceux qui gèrent</i>
263		le bateau par les assureurs	<i>le bateau par les assureurs</i>

L'exemple ci-dessus montre un cas d'influence mutuelle entre l'anglais et le français sans interférence avec le créole. À la ligne 262, SM emploie le verbe anglais *manage* dans une séquence française. Le verbe est prononcé de manière plutôt anglaise, [ˈmanedʒ] (avec l'accent tonique sur la première syllabe), et non comme on pourrait le faire, par exemple, pour un emprunt en français métropolitain : [manadʒ]. Il est donc possible que ce verbe ait été emprunté par le français régional mauricien.

3.3.2 Structures complexes

Notre corpus fait apparaître le cas d'un emploi de l'anglais dans une structure complexe dont nous donnons une analyse ci-dessous.

(23) Interview SM

684	SM	••• ce ne suffit pas de me mettre	<i>ça ne suffit pas de me mettre</i>
685		à la • porte pour l'Assemblée	<i>à la porte pour que l'Assemblée</i>
686		nationale to have an easy way	<i>nationale ait une solution de facilité</i>
687		••• for the next three sessions	<i>pour les trois prochaines sessions</i>

La phrase de l'exemple ci-dessus commence en français et se termine en anglais. Il existe deux manières d'analyser cette phrase. La première est de considérer que le locuteur procède à un calque morphosyntaxique de la construction anglaise *<for something to + verbe>*. C'est alors pour remplacer la préposition anglaise *for* que SM aurait employé la préposition française *pour*. La deuxième solution que nous proposons prend en considération une influence du créole à la fois sur le français et sur l'anglais. Il existe en effet en créole une construction subordonnée consécutive *<pou + structure nominale + verbe>*, traduisible en français par une proposition subordonnée circonstancielle introduite par le subordonnant *pour que* (par exemple : *pou dimounn fer sa*, "pour que les gens fassent cela"). Dans notre exemple (23), cela donne alors que le subordonnant créole *pou* est remplacé par la forme française *pour* (sans *que*), la structure nominale *l'Assemblée nationale* reste française, et le verbe anglais *to have* est mis à l'infinitif (puisque en créole les formes infinitive et conjuguée ont la même forme dans le cas présent).

4 Discussion

Notre analyse met en évidence une grande difficulté à procéder à des généralisations dans l'étude des phénomènes de langue où le français et le créole sont combinés, ce qui est sans doute dû à l'extrême proximité lexicale, phonétique, et jusqu'à un certain point syntaxique, entre ces deux langues.

Par ailleurs, en ce qui concerne les phénomènes de langue où l'anglais et le créole sont combinés, les généralisations sont un peu plus aisées, même si l'on peut dans certains cas rencontrer quelques difficultés. On observe ainsi une assez grande régularité dans l'emploi de l'anglais au sein de séquences en créole ou en français : emploi de lexique spécialisé, d'expressions plus ou moins figées, ou d'éléments lexicaux en processus de conventionnalisation (Ludwig, Henri et Bruneau-Ludwig 2009).

De manière générale, deux propositions théoriques, non exclusives l'une de l'autre, peuvent être mises en avant au regard des observations faites sur notre corpus.

4.1 Phénomènes de linguistique interne : l'influence du cotexte

Pour essayer de comprendre ce qui se passe dans les productions orales des locuteurs du point de vue de la linguistique interne, nous pouvons présenter deux explications qui ne sont pas nécessairement mutuellement exclusives.

En premier lieu, comme nous l'avons souvent remarqué lors de nos analyses, on peut considérer que le cotexte exerce une forte influence chez les locuteurs sur leurs choix de langue : il existe une forme d'attractivité vers telle ou telle langue, conditionnée par la langue des autres éléments dans l'énoncé. Cela peut se traduire par des cas concrets de transition progressive du français vers le créole, ou inversement, comme on peut l'apercevoir dans l'exemple (5) (analysé dans la section 3.1.2). En effet, alors que l'énoncé commence en créole, l'emploi de la forme verbale *retenir* étant au moins partiellement française, SM choisit de poursuivre sa phrase en français.

(24) Interview SM

114	SM	kifer li'nn met enn pankart	<i>pourquoi il a mis une pancarte</i>
-----	----	-----------------------------	---------------------------------------

115	MB	•• wai	<i>ouais</i>
116	SM	•• kot I think li ti dir ki	<i>sur laquelle je crois il a dit que</i>
117		I'm/ I'm/ I/ I'm/	
118		I love my country	<i>j'aime mon pays</i>
119		but I'm ashamed of my government	<i>mais j'ai honte de mon gouvernement</i>

Le même phénomène apparaît également entre le créole et l'anglais dans l'exemple (24) : SM a recours à l'incise *I think* en anglais pour les mêmes raisons d'attractivité que nous avons exposées plus haut, à la différence près que l'attractivité se fait ici par anticipation sur le discours direct en anglais qui suit.

En second lieu, l'autre possibilité de perspective que l'on peut adopter consiste à considérer que la variation opère de manière isolée, c'est-à-dire sans grande influence du cotexte. Le choix de langue de chaque mot ou séquence de mots se fait de manière indépendante, pour des raisons autres que l'attraction des éléments environnants, par exemple pour structurer les informations dans l'énoncé. À ce titre, dans l'exemple (5), le recours à un complément d'agent en français plutôt qu'en créole sert à mettre en avant cette information, là où, dans une structure passive, celle-ci est *a priori* mise en retrait. L'alternance est alors une ressource productive à disposition des locuteurs.

4.2 Phénomènes de linguistique externe : la maîtrise des langues et les actes identitaires

En ce qui concerne les phénomènes de linguistique externe, nous nous concentrerons en particulier sur les aspects suivants : la maîtrise des langues par les locuteurs, les valeurs sociales associées auxdites langues, et les intentions identitaires des locuteurs.

Tout d'abord, hormis quelques différences idiolectales mineures, nous ne sommes pas capable de mettre en évidence un comportement linguistique dû à une absence de maîtrise des langues employées. Très rares, en effet, sont les cas où l'on pourrait à coup sûr conclure à un défaut d'apprentissage linguistique. Il semble plus judicieux de penser ces différentes langues comme des ressources à disposition des locuteurs pour s'exprimer (Ludwig, Henri et Bruneau-Ludwig 2009 ; Auckle 2017).

Une autre grande question est de savoir si le principal facteur des phénomènes de mélange de langues réside ou non dans les projections d'images identitaires spécifiques de la part des locuteurs. On aperçoit alors que la valeur sociale ou identitaire que l'on associe souvent aux langues, au niveau macro-sociolinguistique, n'est en fait pas si claire que ça. Bien souvent dans notre corpus (c'est-à-dire selon les conditions de notre expérience), même si ce n'est pas toujours le cas, l'emploi de telle ou telle langue n'indique rien de spécial par rapport à quelque intention identitaire. À ce sujet, l'exemple (3), analysé dans la partie 3.1.1, est un contre-exemple très intéressant qui corrobore cela, sans pour autant le démontrer⁵.

Dans la plupart des cas, nous pensons qu'il ne faut pas nécessairement chercher les raisons des mélanges linguistiques plus loin que dans les habitudes de langues à Maurice : les effets du contact de langues font partie intégrante des ressources linguistiques des locuteurs mauriciens. Comme le soulignait Gumperz (1982 ; 1989) ou encore Ludwig, Henri et Bruneau-Ludwig (2009), l'usage de plusieurs langues en discours n'est qu'un outil de plus au même titre que les outils morphosyntaxiques à disposition de tout locuteur (au même titre que la conjugaison des verbes en français pour des locuteurs français par exemple).

5 Conclusion

Dans l'ensemble, de nombreux phénomènes de mélanges de langues ont pu être mis en évidence, lesquels éclairent notre compréhension de la situation mauricienne, pour autant que notre corpus soit représentatif, en nous permettant de savoir ce qu'il est possible de trouver dans le discours plurilingue mauricien. Il est plutôt difficile de tirer des généralisations sur ce qui varie dans le discours quant au mélange entre le français et le créole, en raison de la proximité lexicale, phonétique, voire grammaticale entre ces deux langues. Il

est plus aisé cependant de tirer des généralisations sur ce qui varie quant au mélange entre l'anglais et le créole. Parfois, ce sont même les trois langues qui se combinent entre elles pour former des structures complexes.

En outre, nous relevons de nos observations que l'usage de plusieurs langues en discours constitue chez les locuteurs mauriciens un outil grammatical puissant qui peut servir à organiser ou hiérarchiser des idées et rendre clair un propos. Cela peut aussi servir à véhiculer certaines valeurs sociologiquement associées aux langues même si cela semble être une fonction très spécifique et moins fréquente des mélanges. En effet, les valeurs sociolinguistiques habituellement associées aux langues ne jouent le plus souvent pas un grand rôle dans le choix de telle ou telle langue par les locuteurs. En ce qui concerne concernant l'influence du contexte sur les mélanges de langues, nous avons évoqué une hypothèse à vérifier, à savoir qu'il existe une forme d'attraction entre différents éléments linguistiques d'un énoncé : par exemple, des éléments français appellent d'autres éléments français, dans une séquence en créole.

En réalité, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir avant de pouvoir tirer des conclusions satisfaisantes, c'est-à-dire des règles générales qui conviennent à la réalité linguistique mauricienne. Si on commence déjà à pouvoir classer les phénomènes de mélanges de langues, il reste encore à savoir les prédire par des règles théoriques qu'il faut définir (voir à ce sujet le travail amorcé par Auckle 2015).

Deux problèmes doivent être désormais résolus. D'une part, cette étude a été menée sur un nombre restreint de locuteurs, et les résultats obtenus demeurent évidemment liés à la situation expérimentale que nous avons choisie. Il serait déraisonnable d'extrapoler nos résultats à l'ensemble des locuteurs mauriciens en toutes circonstances. Nos résultats sont indissociables du fait que nous étudions des interviews en contexte médiatique, à la radio, selon un thème précis, à savoir celui d'une catastrophe écologique maritime.

D'autre part, les catégories présentées au cours de cette étude nécessitent encore beaucoup d'amélioration qu'il n'est pas possible de mettre en œuvre dans ce modeste travail. Elles doivent encore être affinées, modifiées, ajustées. Rappelons en effet que les catégories ne font que refléter une perspective particulière sur la réalité des choses, et non les choses elles-mêmes. Si notre catégorisation permet d'éclaircir un peu plus certains phénomènes du contact de langues à Maurice, elle cache peut-être (et même sûrement) toujours une grande complexité que ladite catégorisation ne réussit pas à atteindre.

Pour finir, nous envisageons une manière de poursuivre le présent travail qui consisterait à élaborer une expérience similaire à la présente en se donnant les moyens de mieux comprendre encore les motivations, qu'elles soient internes ou externes, des mélanges de langues. Nous pensons qu'il serait bon de s'intéresser en effet d'une part au rôle des valeurs sociolinguistiques associées aux langues et aux intentions des locuteurs, et d'autre part au rôle de la fréquence de certaines formes ou au rôle de leur importance. L'étude reposerait alors à la fois sur des perspectives sociolinguistiques et cognitives. Il faudrait alors penser un corpus (et donc une transcription) qui puisse tenir compte de nombreux éléments extralinguistiques que nous avons laissés de côté tels que les gestes des locuteurs, leurs regards, leurs actions, leurs expressions faciales, etc.

Références bibliographiques

- Asgarally, I. (1996). Typologie des politiques linguistiques : le cas de Maurice. In Juillard, C. et Calvet, L.-J. (ed.), *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*. Beyrouth : FMA, 15-21.
- Auckle, T. (2015). *Code switching, language mixing and fused lects: language alternation phenomena in multilingual Mauritius*. Thèse de doctorat en sciences du langage, University of South Africa, 309p.
- Auckle, T. (2017). Le choix des codes dans la construction identitaire des jeunes internautes à l'Île Maurice : la place du plurilinguisme dans le domaine virtuel. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 12, 125-132.
- Baissac, C. (1880). *Étude sur le patois créole mauricien*. Nancy : Berger-Levrault.
- Baker, P. (1972). *Kreol: A Description of Mauritian Creole*. London : C. Hurst & Company.

- Baker, P. et Kriegel, S. (2013). Mauritian Creole. In Michaelis, S. M., Maurer, P., Haspelmath, M., et Huber, M. (ed.), *The Survey of Pidgin and Creole Languages*, 2. Oxford: Oxford University Press, 250-260.
- Bellonie, J.-D. et Pustka, E. (2018). Représentations des ‘mélanges’ linguistiques en Martinique : des créolismes au français régional. *Études Créoles*, 36, 1-24.
- Bosquet-Ballah, Y., Carpooran, A., Oozeerally, S. et Robillard, D. (2017). Mauricianiste ? What’s in a name ?. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 12, 9-13.
- Carpooran, A. (2011[2009]). *Diksioner Morisien: Premie diksioner kreol monoleng*. Vacoas : Le Printemps.
- Carpooran, A. (2013). Quelques variétés sociolectales du français de Maurice. In Ledegen, G. (ed.) *La variation du français dans les espaces créolophones et francophones, II*. Paris : L’Harmattan, 73-96.
- Chady, S.-K. (2021). Pratiques langagières et variabilité de marqueurs discursifs dans des interactions entre jeunes Mauriciens. *Études Créoles*, 38, 1-29.
- Corne, C. (1970). *Essai de grammaire du créole mauricien*. Auckland : Linguistic Society of New Zealand.
- Desmarais, N. (1969). *Le français à l’Île Maurice. Dictionnaire des termes mauriciens*. Port-Louis : Coquet.
- Fon Sing, G. (2020). Quelques particularités grammaticales du français régional de Maurice. *L’information grammaticale*, 166, 44-51.
- Grant, A. et Baker, P. (2007). Comparative Creole typology and the search for the sources of Mauritian Creole features. In Baker, P. et Fon Sing, G. (ed.), *The Making of Mauritian Creole: Analyses diachroniques à partir des textes anciens*. Battlebridge, 197-216.
- Gumperz, J. (1982). *Discourse Strategies*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Gumperz, J. (1989). *Engager la conversation*. Paris : Minuit.
- Ledegen, G. et Lyche, C. (2012). À la recherche du ‘pe(r)ler’ de ‘Maurice’ : une étude sociophonologique en zone créolophone. *SHS Web of Conferences*, <https://www.shs-conferences.org/articles/shsconf/pdf/2012/01/shsconf_cmlf12_000098.pdf>.
- Le Page, R. et Tabouret-Keller, A. (1985). *Acts of Identity: Creole-based Approaches to Language and Ethnicity*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Ludwig, R., Henri, F. et Bruneau-Ludwig, F. (2009). Hybridation linguistique et fonctions sociales – aspects des contacts entre créole, français et anglais à Maurice. In Hookoomsing, V., Ludwig, R. et Schnepel, B. (ed.), *Multiple Identities in Action: Mauritius and some Antillean Parallelisms*. Berne : Peter Lang, 165-202.
- Ludwig, R., Kriegel, S. et Henri, F. (2009). Les rapports entre créole et bhojpouri à Maurice : contact de langues et actes identitaires. In Hookoomsing, V., Ludwig, R. et Schnepel, Burkhard (ed.), *Multiple Identities in Action: Mauritius and some Antillean Parallelisms*. Berne : Peter Lang, 203-252.
- Nallatamby, P. (1995). *Mille mots du français mauricien – réalités lexicales et francophonie à l’île Maurice*. Paris : CILF.
- Pan Yan, C. (2008). Les régionalismes du français mauricien dans la presse francophone mauricienne (de 1777 à nos jours). In Thibault, A. (ed.), *Richesses du français et géographie linguistique*, 2. Bruxelles : De Boeck/Duculot, 317-452.
- Rehbein, J., Schmidt, T., Meyer, B., Watzke, F. et Herkenrath, A. (2004). Handbuch für das computergestützte Transkribieren nach HIAT. *Arbeiten zur Mehrsprachigkeit*, 56, Folge B.
- Robillard, D. (1993). *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français à l’Île Maurice*. Vanves : EDICEF/AUPELF.
- Robillard, D. (1996). La planification par défaut : mythologie ou réalité à l’Île Maurice ?. In Juillard, C. et Calvet, L.-J. (ed.), *Les politiques linguistiques, mythes et réalités*. Beyrouth : FMA, 283-296.
- Robillard, D. (2000). Un problème de linguistique variationniste en milieu diglossique franco-créole : le “mot-outil” *la* postposé dans les lectures romanes à l’Île Maurice. *Diasystème/continuum*,

- frontières/contrastes ? Vers des systèmes “affinitaires” ? In Bavoux, C., Dupuis, R. et Kasbarian, J.-M. (ed.), *Le français dans sa variation : en hommage à Daniel BAGGIONI*. Paris : L’Harmattan, 125-146.
- Selting, M., Auer, P., Barth-Weingarten, D., Bergmann, J., Bergmann, P., Birkner, K., Couper-Kuhlen, E., Deppermann, A., Gilles, P., Günthner, S., Hartung, M., Kern, F., Mertzluft, C., Meyer, C., Morek, M., Oberzaucher, F., Peters, J., Quasthoff, U., Schütte, W., Stukenbrock, A. et Uhmann, S. (2009). Gesprächsanalytisches Transkriptionssystem 2 (GAT 2). *Gesprächsforschung - Online-Zeitschrift zur verbalen Interaktion*, 10, 353-402.
- Stein, P., (2017). Le multilinguisme mauricien et son évolution sur quatre décennies. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 12, 71-96.
- Stein, P. (2022). Ce que les recensements de la population nous disent et ne nous disent pas sur le multilinguisme mauricien. *Études créoles*, 39, 1-23.

¹ Le terme ‘mélange de langues’ est inspiré de Bellonie & Pustka (2018). Il traduit d’une part notre volonté d’englober tous les phénomènes de variation interlinguistique liés au contact de langues, et d’autre part notre approche volontairement naïve, dénuée d’*a priori* théoriques, face aux observables dans l’objectif de proposer une catégorisation plus originale que l’opposition commune calque-emprunt/code-switching/code-mixing, et plus susceptible d’apporter des réponses quant aux motivations de ces phénomènes.

² Nous appelons Blancs la partie de la population mauricienne dont les ascendants lointains (c’est-à-dire de l’époque coloniale) étaient originaires d’Europe.

³ Nous appelons Créoles la partie de la population mauricienne dont les ascendants lointains (c’est-à-dire de l’époque coloniale) étaient originaires d’Afrique.

⁴ Nous appelons Musulmans la partie de la population mauricienne dont les ascendants lointains (c’est-à-dire de l’époque coloniale) étaient originaires d’Inde et qui, en outre, sont de tradition musulmane.

⁵ La difficulté de la question de la projection d’une image identitaire réside dans l’incertitude des facteurs qui conduisent aux choix de (mélanges de) langues. En effet, Il est également vrai que SM a fait ses études en Europe, et qu’il discourt souvent en anglais en raison de son poste de chef de groupe à l’Assemblée nationale. Ainsi n’est-elle pas à écarter l’hypothèse que son usage plus fréquent du français ou de l’anglais lui permette d’adopter un statut plus favorable dans l’interview ; il n’est pas assuré, toutefois, que cela soit la motivation principale, *a fortiori* la seule motivation, de cet emploi.